

Vosges. Contrexéville : avec l'application Maelis, mairie et police municipale dévoilent un nouveau moyen d'informer les habitants

C'est un outil sur lequel Contrexéville mise beaucoup. Dans l'optique de communiquer avec la population locale, la mairie ainsi que la police municipale mettent en avant depuis quelque temps l'application Maelis. Disponible dans quelque 2 500 municipalités, celle-ci a pour objectif d'informer les citoyens à travers diverses publications. Mais pour la cité thermale, l'ambition est de se concentrer précisément sur un potentiel en particulier de l'outil : alerter les Contrexévillois en cas d'événements imprévus.

Comment s'en sert la mairie ?

Pour présenter ce projet, le maire, Luc Gerecke , l'adjoint à l'action sociale et la solidarité, Jacques Ferrari et un responsable de service au sein de la police municipale, Alexandre, sont réunis.

L'édile affiche une volonté claire, populariser l'application auprès des administrés. Il précise : « À travers Maelis, nos concitoyens vont avoir la possibilité de retrouver les dernières informations de la municipalité, que ce soit un événement quelconque ou encore le compte rendu d'un conseil municipal. Les utilisateurs l'ayant téléchargée reçoivent une notification sur leur portable comme n'importe quelle autre application à partir du moment où nous publions. Et en plus, c'est gratuit. »

Le rôle majeur

Mais si Luc Gerecke commence en évoquant l'utilité que trouve la mairie à cet outil, son usage sera essentiellement tourné vers les alertes. Alexandre dévoile : « La police municipale publiera des informations relatives à la sécurité. C'est-à-dire que nous informerons les citoyens des inondations , des tempêtes ou encore des accidents dès le moment où nous serons au courant afin de les tenir éloignés du lieu concerné. À chaque fois, ce sera le responsable de service qui sera chargé d'assurer la communication. »

En complément, une prévention logistique (indication de logement de fortune) devrait être mise en place en cas d'accident, d'après les dires du maire.

Une plausible sollicitation

De son côté, Jacques Ferrari met l'accent sur l'application de la loi Matras, qui vise à consolider le modèle de sécurité civile en valorisant le volontariat des sapeurs-pompiers , à travers

l'application. Il explique : « Avec les potentielles alertes qui seront recensées, nous envisageons la possibilité de créer une réserve communale. L'idée est de mobiliser du monde en cas de besoin. Nous ne savons pas encore si les échanges se feront à travers Maelis, c'est encore en projet. »

Pour l'heure, seule une trentaine de Contrexévillois ont téléchargé l'outil. L'objectif pour la mairie est de communiquer via la page Facebook, le bouche-à-oreille, ou encore à travers le bulletin municipal pour la faire connaître davantage.



par Romain Luspot

